

Le réseau des voisins solidaires

Vous avez un peu de temps disponible et souhaitez rendre service à une personne âgée ? Rejoignez le dispositif mis en place par le CCAS.



Dans le cadre de son plan d'actions Écoutons nos aînés et en parallèle d'un service d'appels de convivialité, le CCAS a déployé un réseau de bénévoles disponibles pour rendre service ponctuellement aux seniors isolé-es. Aller se promener, faire une partie d'un jeu ou encore se rendre à la pharmacie sont des exemples de besoins exprimés par les personnes âgées.

Comment fonctionne le réseau des voisins solidaires ?

Lors des appels de convivialité, certaines personnes peuvent émettre un besoin. Bénédicte, leur interlocutrice missionnée par le CCAS, regarde alors au sein du réseau des voisins solidaires quelles sont les personnes à proximité puis s'occupe de la mise en relation.

Avant d'intégrer le réseau des Voisin-es solidaires, les personnes sont reçues par le CCAS et signent une charte d'engagement.

Renseignements auprès du CCAS, service Coordination des personnes âgées - 02 96 62 56 64

Contact



SOCIAL
SENIOR

Coordination personnes âgées

02 96 62 55 43

Courriel



HÔTEL DE VILLE

Place du Gén. de Gaulle CS 72365

22023 SAINT-BRIEUC Cedex 1

02 96 62 54 00

Lun-Ven : 8h-12h30 / 13h30-17h

Sam : 9h-12h (formalités adm.)